

DECCO 271 AÉROSOL
INHIBITEUR DE GERMINATION DE POMMES DE TERRE
Solide

COMMERCIAL
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

GARANTIE :

Isopropyl-m-chloro-carbonilate (chlorprophame) 99,0 %

N° D'HOMOLOGATION 26927 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Usage réservé aux opérateurs antiparasitaires dûment formés sous la supervision de Decco US Post-Harvest Inc.

Contenu net : 18,12 kg

Cet emballage contient 4 sacs de 4,53 kg chacun

United Phosphorus Inc.
3065, Redstart Drive
Mississauga (ON)
L5L 2N1 CANADA
905-828-6346

Decco US Post-Harvest Inc.
1713, S. California Ave.
Monrovia (CA) 91016
626-358-1838

MODE D'EMPLOI :

TAUX D'APPLICATION: Appliquer l'inhibiteur de germination de pommes de terre Decco 271 Aérosol selon la dose indiquée / 100 tonnes de pommes de terre.

STOCKAGE À COURT TERME : (jusqu'à 3 mois) Appliquer 1,5 à 2 kg de produit chimique actif.

STOCKAGE À LONG TERME : (de 4 à 6 mois) Appliquer 3,0 à 3,75 kg de produit chimique actif par application. Tout dépendant des facteurs prévalant lors du stockage, il peut être nécessaire de répéter le traitement pour obtenir les résultats désirés. L'opération de chaque stockage est différente et introduit différentes conditions d'opération, qui, à leur tour, déterminent l'effet du traitement

Appliquer ce produit à l'aide de nébulisateurs qui chauffent le produit dans un courant de gaz chaud, puis laisser la vapeur produite se refroidir en brouillard de fine particules. Cet équipement doit être utilisé selon les instructions fournies par le fabricant. Retirer le bloc de CIPC (chlorprophame) de l'emballage en plastique, déterminer la quantité appropriée de produit, puis le placer directement dans l'applicateur. Chauffer et faire fondre le produit avant l'application. Alternativement, on peut faire fondre le produit sur une plaque chauffante puis le verser dans un nébulisateur en vue de son application.

Appliquer ce produit sur les pommes de terre entreposées dans des salles équipées de ventilateurs à circulation d'air.

L'inhibiteur de germination de pommes de terre Decco 271 Aérosol doit servir à inhiber la germination après la récolte uniquement sur des pommes de terre préparées et traitées. Le CIPC empêche la subérisation (cicatrisation d'une blessure ou formation d'un périoderme) sur des pommes de terre abîmées. L'application ne doit donc être effectuée qu'après un délai de deux semaines ou plus afin de laisser suffisamment de temps pour que les blessures se cicatrisent.

Ne pas utiliser sur les pommes de terre de semence. Ne pas apporter les pommes de terre de semence dans un entrepôt qui a été traité tant que la salle n'a pas été nettoyée, désinfectée et asséchée. Le CIPC empêche ou retarde la germination de pommes de terre de semence mises en terre.

MISES EN GARDE : TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Éviter d'inhaler le brouillard de pulvérisation. Se laver les mains après l'utilisation. Ne pas rester dans les endroits traités. Ne pas contaminer la nourriture humaine ou animale. Ne pas contaminer les mangeoires ni les abreuvoirs. Nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de la peau et des yeux. Ne pas avaler. Se protéger les yeux et la bouche lorsqu'on travaille dans un espace confiné. Porter des gants résistant aux produits chimiques lors de la manipulation du produit. Ne pas utiliser dans des endroits où de l'équipement ou matériel d'apiculture est entreposé. Le produit est toxique pour les poissons. Ne contaminer aucune étendue d'eau.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada : www.croplife.ca

PREMIERS SOINS :

CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Apporter l'étiquette du contenant ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsque vous consultez un médecin.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Toxicité générale faible. Traiter selon les symptômes. Une surexposition au chlorophame peut provoquer la méthémoglobinémie.

VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT DE PROTECTION :

Équipement de protection personnelle :

Porter une combinaison en coton et des gants résistant aux produits chimiques lors du mélange et du chargement de ce produit.

Pour toutes les activités après traitement (y compris les activités de nettoyage) devant être effectuées avant la fin de l'aération, porter une combinaison résistant aux produits chimiques par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques et un respirateur autonome.

Pour les activités de nettoyage après l'aération, porter une combinaison résistant aux produits chimiques par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques et un respirateur adéquat.

Pour toute autre activité après l'aération, porter une combinaison de coton et des gants résistant aux produits chimiques.

DÉLAI DE SÉCURITÉ (DS) :

N'autoriser le retour sur les lieux du traitement (pour l'entretien des ventilateurs, etc.) qu'après deux heures de ventilation mécanique (apport d'air venant de l'extérieur) ou quatre heures de

ventilation passive (fenêtres, événements et portes ouvertes). Si les aérosols sont encore visibles après cette période, ne pas entrer jusqu'à ce que les aérosols se soient déposés.

ÉLIMINATION :

1. Vider tout résidu de l'emballage en plastique dans l'applicateur.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))